

Sujet : EPS des garçons et EPS des filles.

Définitions des termes

Une définition récente de l'éducation physique et sportive nous ait donnée par Alain Hébrard : « *l'EPS est faite d'un ensemble d'enseignements d'activités physiques sportives et artistiques qui visent la transmission d'une culture et le développement des conduites motrices que les valeurs admises conduisent à considérer comme souhaitables et susceptibles de procurer le bien-être* ». (EPS interroge Alain Hébrard, in Revue EPS n°312, 2005). Notons qu'en tant que discipline d'enseignement obligatoire, l'éducation physique réunit « *des publics hétérogènes et non volontaires* » (G.Klein, 1998), publics qui comptent des individus aux caractéristiques souvent très hétérogènes.

Parler d'EPS des garçons et d'EPS des filles suppose une réflexion sur la réunion ou la séparation des filles et des garçons dans cette discipline, autrement dit une réflexion sur la mixité. Si pour Gilb (1971), la mixité concerne une « *réunion de personnes, de collectivités, d'origines, de formations ou de catégories différentes* », pour M.Volondat, « *c'est l'hétérogénéité liée à la différence entre les sexes qui, sur le plan du langage, supplante toutes les autres, au point d'avoir le monopole du mot mixité* » (Mixité et EPS, Annexe n°6, in A.Hébrard, L'EPS, réflexions et perspectives, Coédition Revues STAPS & EPS, Paris, 1986). Les différences liées au sexe et au genre sont nombreuses : elles touchent notamment les capacités physiques, mais aussi les motifs d'agir ou encore les représentations. En raison de la mise en jeu de l'activité corporelle, ces différences sont peut-être plus sensibles en éducation physique, et compte tenu du dimorphisme sexuel qui s'accroît notamment à la puberté, elles s'expriment particulièrement à certaines périodes de la scolarité.

Le sujet met en avant une ambivalence, voire une contradiction que l'enseignant prend nécessairement en compte dans son enseignement : d'un côté l'unicité de l'EPS, indépendante du sexe, notamment dans ses missions, de l'autre la nécessaire prise en compte des caractéristiques de chacun.

Questionnement

Peut-il exister deux EPS différentes : une pour les filles, une pour les garçons ? Le cas échéant, quelle est la nature de cette différence ? Dans la perspective de favoriser les apprentissages, en quoi les interventions de l'enseignant sont-elles différenciées selon les genres ? Et en quoi sont-elles toujours identiques ?

Pourquoi certains apprentissages ne peuvent s'envisager sans mixité ? Comment alors traiter didactiquement la mixité en vue d'en faire une condition de fraternité et d'égalité ? En quoi le futur citoyen a-t-il besoin de vivre aujourd'hui la mixité à l'école ?

Problématique (J.F.) : Nous montrerons que la mixité peut constituer un moteur envers les apprentissages de tous les élèves, mais à certaines conditions, qui inspireront les interventions de l'enseignant. Autrement dit, faire participer ensemble filles et garçons en éducation physique et sportive constitue un véritable support éducatif et didactique conduisant à des apprentissages sociaux, méthodologiques et culturels.

Problématique (N.D.S) : Partant du principe que l'enseignant est guidé par le souci de « *créer dans la classe les conditions favorables à la réussite de tous* » (Mission du professeur, circulaire du 23 mai 1997), nous défendrons l'idée selon laquelle les connaissances scientifiques et les réflexions pédagogiques orientent les interventions de l'enseignant afin que tous les élèves acquièrent une culture commune (aussi bien masculine que féminine). Nous montrerons également que la diversité liée à la présence de filles et de garçons en EPS est susceptible de dynamiser l'apprentissage de tous, à condition que l'enseignant aménage spécifiquement l'environnement physique et humain.

Problématique (D.P) : Nous défendrons l'idée selon laquelle une EPS des filles et des garçons constitue à la fois des contraintes et des ressources pour le professeur d'EPS dans la conduite de son enseignement, c'est à dire dans l'aide à l'apprentissage de tous. Simultanément, c'est en dépassant cette ambivalence qu'il donnera à ses élèves les moyens de vivre ensemble dans le futur.

Problématique (S.V.) : Nous défendrons l'idée selon laquelle la mixité constitue un tremplin pour permettre aux élèves de réussir en rendant accessible une véritable coéducation physique et sportive qui enrichit chacun des différences de l'autre. Néanmoins, cette mixité est favorable sous certaines conditions car elle peut s'avérer néfaste à certaines périodes de la scolarité et dans certaines modalités de pratique. C'est pourquoi nous montrerons que si la mixité est souvent préférable, elle n'est pas un principe intangible à respecter absolument : parfois, des groupes homogènes sur le plan de l'identité sexuelle sont préférables.

Ces quatre premières problématiques sont pertinentes, mais elles présentent l'inconvénient de ne pas reprendre les termes du libellé.

Problématique (R.L.) : Nous montrerons qu'en vue d'optimiser les apprentissages des élèves, « *la mixité doit être encouragée mais sous peine de produire l'inverse des résultats recherchés, elle ne peut être conduite dans l'ignorance des différences* » (Programme du cycle central, 1997). Dans cette perspective, nous défendrons l'idée selon laquelle il n'existe pas une EPS des garçons séparée d'une EPS filles, mais une EPS pour tous qui enrichit chaque enfant et chaque adolescent des différences de l'autre, EPS dont les modalités d'organisation sont parfois différenciées selon les genres afin que tous puissent réussir.

Problématique (R.L.) : Nous défendrons l'idée selon laquelle la mixité peut être utilisée pour favoriser les apprentissages culturels, en même temps qu'elle constitue le support privilégié de certains apprentissages méthodologiques, notamment ceux faisant intervenir les relations sociales. En cela, la mixité présente un intérêt didactique et éducatif : d'un côté elle peut, sous certaines conditions, favoriser la réussite de tous, de l'autre, en élargissant le registre des relations à autrui, elle apprend l'écoute et la tolérance, lutte contre « *les comportements stéréotypés et discriminatoires à l'encontre des filles et des garçons* » (De la mixité à l'égalité, BO du 2 novembre 2000), et participe finalement à la construction de l'égalité entre les sexes. Dans cette perspective, il n'existe pas une EPS des garçons séparée d'une EPS des filles, mais une éducation physique à la fois unique et différenciée : unique car les finalités et les objectifs sont identiques pour tous, différenciée car l'hétérogénéité des ressources et des représentations entre garçons et filles appelle inéluctablement une adaptation des procédures d'enseignement.

Les plans proposés ci-dessous ne sont pas ordonnés hiérarchiquement :

Plan 1 : plan « classique » construit sur l'ambivalence moteur / frein envers les apprentissages

- ◇ Partie 1 : la mixité est favorable aux apprentissages
- ◇ Partie 2 : la mixité est défavorable aux apprentissages
- ◇ Partie 3 : la mixité est le centre de gravité d'apprentissages sociaux et de la construction de l'égalité entre les sexes (perspective citoyenne).

Plan 2 : en vue de favoriser la construction des apprentissages culturels, sociaux et méthodologiques, il peut être nécessaire :

- ◇ Partie 1 : d'annuler la mixité
- ◇ Partie 2 : d'aménager la mixité
- ◇ Partie 3 : d'utiliser la mixité.

Réponse à la problématique

Apprendre à vivre ensemble ne peut s'envisager sans que garçons et filles soient effectivement ensemble en éducation physique et sportive. C'est pourquoi au lieu d'évoquer l'existence d'une EPS des garçons et d'une EPS des filles, nous préférons parler de garçons et de filles en éducation physique et sportive. Ainsi, animés par un souci d'égalité entre les sexes et soucieux d'utiliser les différences liées au genre comme « *un tremplin pour réussir en EPS* » (C.Le Goff, Revue EPS n°295, 2002), nous avons mis en avant la mixité « *comme une valeur de découverte de l'autre sexe et d'apprentissage des multiples registres de relation à autrui* » (N.Mosconi, La mixité dans l'enseignement secondaire : un faux-semblant ?, PUF, Paris, 1989). Nous prenons le pari que c'est dans une mixité harmonieusement vécue à l'école que se joue pour demain la formation d'un citoyen respectueux des identités masculines et féminines.

Pour autant, dans une perspective d'égalité des chances et d'accès à une culture commune, nous ne faisons pas de cette mixité un dogme intangible : afin de favoriser la réussite de tous, elle mérite souvent d'être aménagée, adaptée voire parfois temporairement annulée. En cela, la question de la mixité rejoint la question plus générale de la pédagogie différenciée. Si le principe d'une « *éloge de la différence* » (Albert Jacquard, Seuil, Paris, 1978) est accepté, l'enseignant ne peut raisonnablement « laisser agir » ces différences pour favoriser les apprentissages de tous ses élèves : elles aussi doivent faire l'objet d'un traitement pédagogique et didactique.

Quelques citations

P.BOURDIEU

" Il serait naïf de penser que tous les pratiquants d'un même sport confèrent le même sens à leur pratique. "

" Les pratiques sportives servent de modèle distinctif, et de symbole d'organisation hiérarchique dans la société exprimant les différences de classe. "

" Un sport a d'autant plus de chances d'être adopté par les membres d'une classe sociale qu'il ne contredit pas le rapport au corps dans ce qu'il a de plus profond et de plus profondément inconscient, c-a-d le schéma corporel en tant qu'il est dépositaire de toute une vision du monde social, de toute une philosophie de la personne et du corps propre."

in La distinction, critique sociale du jugement. Paris, Ed. de Minuit, 1979.

ANNICK DAVISSE - MICHEL VOLONDAT

" Dans le discours des années 1967/75, l'idée s'était répandue que la séparation filles-garçons était une cause de la moindre réussite des filles. On retrouve ici l'argumentation féministe sur la socialisation différenciée comme cause des stéréotypes sexistes. "

" Ainsi, du désir immédiat de nombreux garçons de jouer au ballon (et de gagner), à leur rejet pour la danse, le chemin est inverse de celui d'un grand nombre de filles. "

Mixité, pédagogie des différences et didactiques in Revue EPS n° 206, 1987.

NICOLE DECHAVANNE

" Les gestualités masculines et féminines, repérables dans tous les actes quotidiens, professionnels ou domestiques, sont inévitablement réinvestis dans les pratiques corporelles. "

" La différenciation des pratiques féminines/masculines peut être rapportée à une certaine division sexuelle des travaux professionnels (...) L'ensemble de ces observations montre la force et la pérennité de la différence des schémas corporels masculins et féminins, différence qui tend à s'accroître dans les classes populaires. "

La division sexuelle du travail gymnique, un regard sur la gymnastique volontaire in Sport et société. Paris, Vigot, 1981.

FRANCOISE LABRIDY

" L'effort physique exagéré, démesuré, exhibé par des sportives est intolérable aux hommes comme aux autres femmes. La violence des contacts corporels ne se supporte pas non plus. Ce qui est insupportable, c'est l'en-trop de la souffrance produite, c'est sa visibilité, l'excès qui en constitue la vérité même. "

Le sport féminin, l'éducation physique féminine in EP et sport en France 1920-1980, 1989.

" L'influence du modèle parental qui constitue un facteur très important pour le choix d'une APS, pourrait s'expliquer à l'aide du support de l'identification et de la construction de l'idéal du moi à la période oedipienne " (le sujet incorpore des traits parentaux qui deviennent ses propres motifs d'action).

" Un nombre important de recherches font apparaître que l'administration de récompenses pour une activité intrinsèquement motivée suscite une diminution du taux initial de motivation. Lorsque les activités sont trop dépendantes de l'environnement, le plaisir personnel diminue et le sentiment de compétence aussi. "

La motivation et l'effort in APS, efficacité motrice et dév. de la personne .AFRAPS, 1990.

C.LOUVEAU

Les pratiques corporelles sont « *des territoires sexués en ce que les hommes et les femmes s'y distribuent inégalement et ne s'y donnent pas à voir identiques* » (1991, 1996).